

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT VISANT LES ACTIONS DE



INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ



PRÉSENTÉE PAR



CONSEILLÉE PAR



INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET
COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ CSLI



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent document relatif aux autres informations de la société CSLI a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 28 mai 2014, conformément aux dispositions de l'article 231-28 de son règlement général et à l'article 5 de son instruction n°2006-07 en date du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de CSLI.

Le présent document complète la note d'information relative à l'offre publique d'achat de CSLI sur les actions de Systran visée par l'AMF le 27 mai 2014 sous le numéro 14-235, en application de la décision de conformité en date du 27 mai 2014 (la « Note d'Information »).

Le présent document et la Note d'Information sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de CSLI (www.csli.co.kr) et peuvent être obtenus sans frais auprès de Banque Degroof France SA, 44 rue de Lisbonne, 75008 Paris.

Un communiqué sera diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

TABLE DES MATIERES

1. RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE	3
1.1. Rappel des principales caractéristiques de l'Offre.....	3
1.2. Coûts et modalités de financement de l'Offre	4
1.2.1. Frais liés à l'Offre.....	4
1.2.2. Modalités de financement de l'Offre	5
2. PRESENTATION DE CSLI	5
2.1. Renseignements de caractère général concernant CSLI	5
2.1.1. Dénomination sociale	5
2.1.2. Forme juridique et siège social.....	5
2.1.3. Registre du commerce.....	5
2.1.4. Durée	5
2.1.5. Objet social.....	5
2.1.6. Exercice social	5
2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de CSLI.....	6
2.2.1. Capital social	6
2.2.2. Cession et transmission des actions.....	6
2.2.3. Répartition du capital social et des droits de vote de CSLI	6
2.2.4. Titres donnant accès au capital de CSLI.....	6
2.2.5. Dividendes	8
2.3. Administration, direction générale et contrôle de CSLI.....	8
2.3.1. Mandataires sociaux et contrôleurs.....	8
2.3.2. Commissaires aux comptes	9
2.4. Description des activités de CSLI	9
2.4.1. Principales activités	9
2.4.2. Faits exceptionnels et litiges	10
2.4.3. Effectifs	10
2.5. Informations financières concernant CSLI	10
2.5.1. Comptes consolidés de CSLI.....	10
2.5.2. Comptes sociaux de CSLI	12
3. ATTESTATION DE LA PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ DU PRÉSENT DOCUMENT	13

1. RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

1.1. Rappel des principales caractéristiques de l'Offre

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement des articles 232-1 et 234-2 et suivants du règlement général de l'AMF, CSLI Co. Ltd, société de droit sud-coréen au capital de 1 051 515 000 de won (ci-après « **KRW** ») (soit environ 736 530 €)¹, dont le siège social est situé 303, Yeoksam-dong, 3rd floor, Daehong Building, Nonhyun-ro 63gil 19, Gangnam-gu, Séoul, République de Corée, et immatriculée au registre du commerce de Séoul sous le numéro 110111-3170654 (ci-après « **CSLI** » ou l'« **Initiateur** »), offre irrévocablement aux actionnaires de Systran, société anonyme à conseil d'administration au capital de 4 133 814 € divisé en 8 267 628 actions de 0,50 € de valeur nominale chacune, dont le siège social est situé 5, rue Feydeau, 75002 Paris, France et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 334 343 993 (ci-après « **Systran** » ou la « **Société** »), d'acquérir la totalité de leurs Actions Systran non détenues par CSLI, émises ou susceptibles d'être émises à raison de l'exercice des options de souscription d'Actions attribuées par la Société et dont les principales caractéristiques sont décrites à la section 3.4 de la Note d'Information (ci-après les « **Options de Souscription** »), au prix unitaire de 5,00 € payable exclusivement en numéraire et augmenté, le cas échéant, des compléments de prix par action éventuels prévus aux sections 2.4 et 3.2 de la Note d'Information, dans les conditions décrites dans la Note d'Information (ci-après l'« **Offre** »).

Les actions de la Société (ci-après collectivement désignées les « **Actions** » et individuellement une « **Action** ») sont admises aux négociations sur le compartiment C du marché réglementé d'Euronext à Paris sous le code ISIN FR0004109197.

L'Offre fait suite à l'acquisition par l'Initiateur, le 25 avril 2014, par voie de cession de bloc hors marché, dans les conditions décrites à la section 1.3.2 de la Note d'Information, d'un bloc de 3 144 844 Actions (ci-après le « **Bloc d'Actions** ») auprès de Financière Raynouard (société détenue par M. Dimitris Sabatakakis), M. Guillaume Naigeon, SC Guillaume Naigeon (société détenue par M. Guillaume Naigeon), M. Jean Senellart, M. Denis Gachot, M. Charles-Eric Boscals de Réals, Valfinance S.A. et SOPI S.A.R.L., représentant, à la date du présent document, 38,04 %² du capital et 33,79 %³ des droits de vote de la Société. Dans la mesure où le Bloc d'Actions représente plus de 30 % du capital et des droits de vote de la Société, l'Offre revêt un caractère obligatoire en application de l'article 234-2 du règlement général de l'AMF.

L'Offre porte sur :

- la totalité des Actions existantes, à l'exclusion des 3 144 844 Actions composant le Bloc d'Actions détenu par l'Initiateur à la date du présent document, soit, à la connaissance de l'Initiateur, un maximum de 5 122 784 Actions existantes ; et
- la totalité des Actions nouvelles susceptibles d'être émises à raison de l'exercice des Options de Souscription, soit, à la connaissance de l'Initiateur, un maximum de 34 450 Actions nouvelles.

L'Offre vise donc un nombre total maximal de 5 157 234 Actions.

¹ Sauf indication contraire, les montants convertis en euros figurant dans le présent document ont été convertis sur la base du taux de change en vigueur au 5 mai 2014 de 1 427,66 KRW pour 1 €.

² Sur la base d'un capital non dilué de 8 267 628 Actions correspondant aux Actions existantes à la date du présent document (c'est-à-dire ne comprenant pas les 34 450 Actions nouvelles susceptibles d'être émises à raison de l'exercice de la totalité des 34 450 Options de Souscription existant à la date du présent document, qu'elles soient exerçables ou non).

³ Sur la base d'un nombre total de droits de vote de 9 307 646 (correspondant au nombre total des droits de vote, Actions autodétenues comprises, conformément à l'article 223-11 du règlement général de l'AMF) au 30 avril 2014, et compte tenu de la perte des droits de vote double attachés aux Actions composant le Bloc d'Actions à raison de la cession desdites Actions.

Il est toutefois précisé que, à la connaissance de l'Initiateur :

- la Société détient, à la date du présent document, 794 024 Actions propres, représentant 9,60 %⁴ de son capital ; lors de sa réunion en date du 25 avril 2014, le conseil d'administration a décidé à l'unanimité de ne pas apporter à l'Offre ces Actions autodétenues ; et
- 4 450 Options de Souscription ne seront pas exerçables avant la clôture de l'Offre ou, le cas échéant, de l'Offre réouverte ; en conséquence, les 4 450 Actions nouvelles susceptibles d'être émises à raison de l'exercice de ces Options de Souscription ne pourront pas être apportées à l'Offre ; pour ces 4 450 Options de Souscription, un engagement de liquidité, dont une description sommaire figure à la section 3.7 de la Note d'Information, a été conclu entre leur titulaire et l'Initiateur.

Le nombre maximal d'Actions susceptibles d'être apportées à l'Offre est donc de 4 358 760.

L'Offre est réalisée selon la procédure normale en application des articles 232-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

L'Offre est présentée par Banque Degroof France SA qui, conformément aux dispositions de l'article 231-13 I du règlement général de l'AMF, garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre, étant toutefois précisé que cette garantie ne s'applique pas aux compléments de prix par Action éventuels payables, le cas échéant, par l'Initiateur conformément aux sections 2.4 et 3.2 de la Note d'Information.

La durée de l'Offre est de vingt-cinq (25) jours de négociation.

Conformément aux dispositions des articles 232-4 et 237-14 et suivants du règlement général de l'AMF, dans le cas où les Actions non présentées à l'Offre ou à l'Offre réouverte par les actionnaires minoritaires de la Société ne représenteraient pas, à la clôture de l'Offre ou, le cas échéant, de l'Offre réouverte, plus de 5 % du capital ou des droits de vote de la Société, l'Initiateur entend mettre en œuvre, dans un délai de dix (10) jours de négociation à compter de la publication du résultat de l'Offre ou, le cas échéant, dans le délai de trois (3) mois à compter de la clôture de l'Offre réouverte, une procédure de retrait obligatoire. Dans un tel cas, cette procédure s'effectuera au prix de l'Offre, soit 5,00 € par Action, augmenté, le cas échéant, des compléments de prix par Action éventuels dans les conditions prévues aux sections 2.4 et 3.2 de la Note d'Information.

Le détail du contexte et des caractéristiques de l'Offre ainsi que des modalités d'apport à l'Offre est décrit dans la Note d'Information.

1.2. Coûts et modalités de financement de l'Offre

1.2.1. Frais liés à l'Offre

Les frais exposés dans le cadre de l'Offre seront supportés par l'Initiateur. Leur montant global est estimé à environ 1 400 000 €.

Ces frais comprennent notamment les frais relatifs à l'acquisition par CSLI du Bloc d'Actions, les honoraires et autres frais de conseils financiers, juridiques et comptables, ainsi que ceux relatifs à la mise en place du financement de l'Offre (en ce compris l'Offre réouverte).

⁴ Sur la base d'un capital non dilué de 8 267 628 Actions correspondant aux Actions existantes à la date du présent document (c'est-à-dire ne comprenant pas les 34 450 Actions nouvelles susceptibles d'être émises à raison de l'exercice de la totalité des 34 450 Options de Souscription existant à la date du présent document, qu'elles soient exerçables ou non).

1.2.2. Modalités de financement de l'Offre

Dans l'hypothèse où la totalité des Actions pouvant être apportées à l'Offre, soit, à la date du présent document et à la connaissance de l'Initiateur, un nombre total maximal de 4 358 760 Actions, seraient effectivement apportées à l'Offre, le montant total de la contrepartie en numéraire devant être payée par l'Initiateur aux porteurs d'Actions ayant apporté leurs Actions à l'Offre (hors commissions et frais annexes) s'élèverait à environ 21 800 000 €, étant précisé que ce montant ne comprend pas le montant du ou des complément(s) de prix par Action qui serai(en)t payable(s) par l'Initiateur dans les conditions prévues aux sections 2.4 et 3.2 de la Note d'Information.

Le financement des sommes dues par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre sera réalisé sur ses ressources propres ainsi que sur le produit d'émissions d'obligations convertibles réalisées le 7 octobre 2013 et le 23 avril 2014 par CSLI au profit de STIC Investments, Korea Investment Partners et Softbank Ventures Korea pour un montant total de 45 000 000 000 KRW (soit environ 31 520 110 €) et dont les principales caractéristiques sont décrites aux paragraphes (i), (ii) et (iii) de la section 2.2.4 du présent document.

2. PRESENTATION DE CSLI

2.1. Renseignements de caractère général concernant CSLI

2.1.1. Dénomination sociale

La dénomination sociale de l'Initiateur est CSLI Co., Ltd.

2.1.2. Forme juridique et siège social

CSLI est une société de droit sud-coréen dont le siège social est situé 303, Yeoksam-dong, 3rd Floor, Daehong Building, Nonhyun-ro 63gil 19, Gangnam-gu, Séoul, République de Corée. CSLI est régie par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur et par ses statuts.

2.1.3. Registre du commerce

CSLI est immatriculée au registre du commerce de Séoul sous le numéro 110111-3170654.

2.1.4. Durée

CSLI a été constituée le 17 février 2005. Sauf dissolution anticipée, CSLI a une durée de vie illimitée.

2.1.5. Objet social

CSLI a pour objet :

- le développement de logiciels ;
- la fourniture de prestations de conseils en technologie de logiciels ;
- la commercialisation de logiciels ;
- la fourniture de prestations de services de traitement de l'information ;
- la fourniture de prestations de services en matière de traduction et de publication ;
- l'assemblage de matériel informatique et d'équipement périphériques, de gros et de détail ;
- la commercialisation, la distribution, la production et généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient se rattachant aux activités décrites ci-dessus ; et
- la location d'immeubles.

2.1.6. Exercice social

Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de CSLI

2.2.1. Capital social

A la date du présent document, le capital social de CSLI s'élève à 1 051 515 000 KRW (soit environ 736 530 €), divisé en 2 103 030 actions ordinaires de 500 KRW de valeur nominale. Le capital autorisé s'élève à 10 000 000 d'actions.

Les actions de CSLI ne sont pas admises aux négociations sur un marché réglementé ou un marché similaire.

Chacune des actions CSLI bénéficie d'un droit de vote.

Les actions de CSLI sont toutes émises en la forme nominative.

A la date du présent document, CSLI n'a émis aucun titre ou instrument donnant accès à son capital (à l'exception des titres décrits à la section 2.2.4 ci-dessous), ni aucun instrument financier non représentatif de son capital.

2.2.2. Cession et transmission des actions

Les cessions et transmissions d'actions sont réalisées à l'égard de CSLI et des tiers dans les conditions prescrites par la réglementation en vigueur et les statuts.

2.2.3. Répartition du capital social et des droits de vote de CSLI

A la date du présent document, le capital social de CSLI est, à sa connaissance, réparti comme suit :

	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Chang Jin, Ji	1 200 000	57,06%	1 200 000	57,06%
Min Sung, Oh	18 000	0,86%	18 000	0,86%
Kang Sil, Lee	15 000	0,71%	15 000	0,71%
Young Hwan, You	348 200	16,56%	348 200	16,56%
Sung Mo, Jeong	36 000	1,71%	36 000	1,71%
Ho Jin, Jang	10 000	0,48%	10 000	0,48%
Min Ho, Kang	172 800	8,22%	172 800	8,22%
STIC Investments	303 030	14,41%	303 030	14,41%
Total	2 103 030	100,00%	2 103 030	100,00%

A la connaissance de CSLI, il n'existe pas de pacte entre des actionnaires de CSLI.

2.2.4. Titres donnant accès au capital de CSLI

2.2.4.1. Description des obligations convertibles émises par CSLI

i. Obligations convertibles émises au profit de STIC Investments

Les principales caractéristiques des obligations convertibles émises par CSLI au profit de STIC Investments sont les suivantes :

- Emission n° 1
 - o nature : obligations convertibles en actions
 - o devise d'émission : KRW
 - o date d'émission : 7 octobre 2013
 - o montant de l'émission : 10 000 000 000 KRW (soit environ 7 004 469 €)

- o coupon : 0 % / intérêts capitalisés : 4 %
- o durée de l'emprunt : 5 ans à compter de la date d'émission (soit jusqu'au 7 octobre 2018)
- o amortissement normal : en totalité à la date d'échéance par remboursement au pair
- o nombre total d'actions CSLI susceptibles d'être émises : 303 030
- o période de conversion : jusqu'au 7 octobre 2014.

– Emission n°2

- o nature : obligations convertibles en actions
- o devise d'émission : KRW
- o date d'émission : 23 avril 2014
- o montant de l'émission : 10 000 000 000 KRW (soit environ 7 004 469 €)
- o coupon : 0 % / intérêts capitalisés : 4 %
- o durée de l'emprunt : 5 ans à compter de la date d'émission (soit jusqu'au 23 avril 2019)
- o amortissement normal : en totalité à la date d'échéance par remboursement au pair
- o nombre total d'actions CSLI susceptibles d'être émises : 283 286
- o période de conversion : jusqu'au 23 avril 2015.

Créé en 1999, STIC Investments est un fonds d'investissement coréen avec 2 400 000 000 US\$ de fonds sous gestion. STIC Investments investit principalement dans des sociétés de taille moyenne en phase de croissance et basées en Asie.

ii. Obligations convertibles émises au profit de Korea Investment Partners

Les principales caractéristiques des obligations convertibles émises par CSLI au profit de Korea Investment Partners sont les suivantes :

- o nature : obligations convertibles en actions
- o devise d'émission : KRW
- o date d'émission : 23 avril 2014
- o montant de l'émission : 15 000 000 000 KRW (soit environ 10 506 703 €)
- o coupon : 0 % / intérêts capitalisés : 4 %
- o durée de l'emprunt : 5 ans à compter de la date d'émission (soit jusqu'au 23 avril 2019)
- o amortissement normal : en totalité à la date d'échéance par remboursement au pair
- o nombre total d'actions CSLI susceptibles d'être émises : 424 929
- o période de conversion : jusqu'au 23 avril 2015.

Créé en 1986, Korea Investment Partners est un fonds d'investissement coréen majoritairement spécialisé dans le capital-risque et intervenant également dans le capital-développement. Korea Investment Partners investit principalement dans des sociétés coréennes.

Depuis 2000, Korea Investment Partners a levé 715 000 000 000 KRW via ses fonds coréens (soit environ 480 000 000 €) et 100 000 000 RMB (soit environ 12 000 000 €) via ses fonds chinois.

Depuis sa création le fonds a accompagné près de 500 sociétés. Il en possède aujourd'hui environ 250 en portefeuille.

Korea Investment Partners investit principalement dans les domaines des technologies de l'information, des services et biens de consommation, des biens d'équipements industriels, de l'énergie, et de la santé.

iii. Obligations convertibles émises au profit de Softbank Ventures Korea

Les principales caractéristiques des obligations convertibles émises par CSLI au profit de Softbank Ventures Korea sont les suivantes :

- o nature : obligations convertibles en actions
- o devise d'émission : KRW

- o date d'émission : 23 avril 2014
- o montant de l'émission : 10 000 000 000 KRW (soit environ 7 004 469 €)
- o coupon : 0 % / intérêts capitalisés : 4 %
- o durée de l'emprunt : 5 ans à compter de la date d'émission (soit jusqu'au 23 avril 2019)
- o amortissement normal : en totalité à la date d'échéance par remboursement au pair
- o nombre total d'actions CSLI susceptibles d'être émises : 283 286
- o période de conversion : jusqu'au 23 avril 2015.

Créé en 2000, Softbank Ventures Korea est un fonds d'investissements coréen spécialisé dans le capital-risque et la restructuration autour des technologies de l'information.

Depuis sa création et à travers 10 fonds, Softbank Ventures Korea a levé KRW 290 000 000 000 KRW (soit environ 160 000 000 €).

Depuis sa création, Softbank Ventures Korea a accompagné environ 150 sociétés. Il possède aujourd'hui une cinquantaine de participations actives.

Softbank Ventures Korea investit principalement dans les domaines de l'Internet, des mobiles (services et applications mobiles), et du numérique (support, divertissement et éducation). Softbank Ventures Korea a notamment financé le développement de Yahoo Japon ou du site de e-commerce Alibaba.com.

2.2.4.2. Impact dilutif en cas de conversion des obligations convertibles

Dans l'hypothèse où la totalité des obligations convertibles émises par CSLI seraient converties par leurs porteurs, le capital social de CSLI serait réparti comme suit :

	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Chang Jin, Ji	1 200 000	35,32%	1 200 000	35,32%
Min Sung, Oh	18 000	0,53%	18 000	0,53%
Kang Sil, Lee	15 000	0,44%	15 000	0,44%
Young Hwan, You	348 200	10,25%	348 200	10,25%
Sung Mo, Jeong	36 000	1,06%	36 000	1,06%
Ho Jin, Jang	10 000	0,29%	10 000	0,29%
Min Ho, Kang	172 800	5,09%	172 800	5,09%
STIC Investments	889 346	26,18%	889 346	26,18%
Korea Investment Partners	424 929	12,51%	424 929	12,51%
Softbank Ventures Korea	283 286	8,34%	283 286	8,34%
Total	3 397 561	100,00%	3 397 561	100,00%

2.2.5. Dividendes

CSLI n'a distribué aucun dividende au cours des 5 derniers exercices.

2.3. Administration, direction générale et contrôle de CSLI

2.3.1. Mandataires sociaux et contrôleurs

La direction de CSLI est assurée par un conseil d'administration (*board of directors*) de trois (3) membres au moins et sept (7) membres au plus (*directors*), nommés par l'assemblée générale des actionnaires à la majorité des droits de vote dont disposent les actionnaires présents ou représentés. La durée des fonctions d'un membre du conseil d'administration est de trois (3) années expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale des actionnaires

ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit administrateur. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des membres présents.

Le conseil d'administration élit en son sein un ou plusieurs *representative directors*, investi(s) des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de CSLI et pour représenter CSLI.

A la date de dépôt du présent document, le conseil d'administration de CSLI est composé comme suit :

Nom	Date de nomination	Date d'échéance du mandat	Fonctions
Ki-Hyeon Park	3 octobre 2013	3 octobre 2016	<i>Director / Representative director</i>
Chang-Jin Ji	3 octobre 2013	3 octobre 2016	<i>Director / Chairman</i>
Dong-Pil Kim	3 octobre 2013	3 octobre 2016	<i>Director / Managing director</i>
Kyung-Hyung Lee	3 octobre 2013	3 octobre 2016	<i>Non-executive director / censor</i>

Le conseil d'administration est supervisé et conseillé par un contrôleur (*auditor*) qui a pour mission principale de contrôler la régularité de la gestion. Le contrôleur est nommé par l'assemblée générale des actionnaires pour une durée de trois (3) ans expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit contrôleur. A la date du présent document, le contrôleur de CSLI est M. Min Sung Oh (date de nomination : 3 octobre 2013 ; date d'échéance du mandat : 3 octobre 2016).

2.3.2. Commissaires aux comptes

-Nom : Shin Sung Accounting Firm

-Adresse : 2nd and 3rd Floor, Dong In Building, Hyoryeong-ro 353, Seocho-gu, Séoul, 137-877 République de Corée

-Date de nomination : 10 janvier 2013

-Date d'expiration du mandat : 30 décembre 2014

2.4. Description des activités de CSLI

2.4.1. Principales activités

CSLI est un leader dans le domaine des logiciels et services de traduction sur le marché coréen. Elle offre des solutions et des services de traduction, y compris la traduction de documents et la traduction automatique en ligne pour divers organismes gouvernementaux, entreprises et particuliers.

La technologie de pointe dont dispose CSLI, ainsi que ses ressources linguistiques accumulées, lui permettent de mieux servir sa clientèle. En particulier, les moteurs de traduction haut de gamme de CSLI offrent une traduction en temps réel et bidirectionnelle dans de nombreuses langues dont le coréen, le japonais, le chinois et l'anglais.

CSLI se consacre au développement de solutions de traduction variées afin de rendre le monde plus interconnecté et prévoit d'étendre sa présence sur le marché mondial de la traduction. CSLI intervient notamment en République de Corée, aux États-Unis, en Chine et en France.

CSLI dispose de plus de 40 experts en technologies de la langue dans l'équipe de recherche et développement et est fournisseur de solutions de traduction automatique pour les plus grandes entreprises internationales et les institutions publiques en Corée et au Japon. CSLI est par ailleurs fournisseur exclusif de Samsung Electronics pour

l'application de traduction du smartphone Samsung Galaxy S4 (*S Translator*) et en charge du développement des solutions de traduction pour NTT Docomo au Japon.

CSLI détient directement 100 % du capital social et des droits de vote de CSLI USA Corp., une société dont le siège social se situe au 2609 Crooks Rd, Troy MI 48084, Detroit, aux Etats Unis, immatriculée depuis février 2013 sous le numéro 46-1986377. CSLI USA Corp. exerce une activité de développement d'un logiciel de traduction en anglais et de commercialisation de ce produit sur le marché américain.

CSLI dispose d'un site Internet accessible notamment en langue anglaise : <http://www.csli.co.kr>.

2.4.2. Faits exceptionnels et litiges

A la connaissance de CSLI, il n'existe, à la date du présent document, aucun litige, procédure d'arbitrage ou fait exceptionnel, autre que ceux mentionnés dans le présent document ou dans la Note d'Information et que le dépôt de l'Offre et les opérations qui y sont liées, susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de CSLI.

2.4.3. Effectifs

A la date du présent document, CSLI emploie 78 salariés répartis comme suit : 63 salariés sont employés par CSLI et 15 salariés sont employés par CSLI USA Corp.

2.5. Informations financières sélectionnées concernant CSLI

Les états financiers annuels consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont été établis selon les normes IFRS adoptées en République de Corée.

Les états financiers annuels sociaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont été établis selon les normes *International Accounting Standards* adoptées en République de Corée.

Les tableaux ci-après regroupent des données financières sélectionnées au 31 décembre 2013.

2.5.1. Comptes consolidés de CSLI

2.5.1.1. Eléments de bilan

En €	31-déc.-12a	31-déc.-13a
Immobilisations financières	-	2 802
Comptes débiteurs et autres créances	57 170	110 963
Immobilisations corporelles	87 799	129 535
Immobilisations incorporelles	691 499	855 753
Actif d'impôts différés	86 639	-
Actif non courant	923 107	1 099 052
Trésorerie et équivalents de trésorerie	82 670	14 785 422
Comptes débiteurs et autres créances	328 999	483 367
Stocks	2 452	-
Autres actifs courants	213 983	730 843
Actif courant	628 104	15 999 631
Total Actif	1 551 211	17 098 684

En €	31-déc.-12a	31-déc.-13a
Capital social	630 402	736 530
Primes et réserves consolidées	216 724	9 178 919
Capitaux propres	847 127	9 915 450
Emprunts convertibles	-	5 963 755
Comptes créditeurs et autres dettes	54 047	15 759
Passif net au titre de prestations définies	90 935	-
Passif d'impôts différés	-	194 123
Passif non courant	144 982	6 173 637
Emprunts à court terme	21 942	210 134
Comptes créditeurs et autres dettes	478 983	410 644
Impôt à payer	22	93 127
Autres passifs courants	58 156	295 692
Passif courant	559 103	1 009 597
Total Passif	1 551 211	17 098 684

2.5.1.2. *Eléments de compte de résultat*

En €	31-déc.-12a	31-déc.-13a
Chiffre d'affaires	1 998 742	7 937 954
Dépenses d'exploitation	(1 555 386)	(6 554 140)
Résultat d'exploitation	443 356	1 383 814
Produits financiers	11 711	66 129
Charges financières	(6 559)	(112 459)
Résultat financier	5 152	(46 330)
Autres produits	3 653	22 929
Autres charges	(41 799)	(82 364)
Résultat avant impôts	410 362	1 278 049
Charge d'impôts	(28 396)	(125 906)
Résultat net	381 966	1 152 143

2.5.2. Comptes sociaux de CSLI

2.5.2.1. Eléments de bilan

En €	31-déc.-12a	31-déc.-13a
Immobilisations financières	-	2 802
Comptes débiteurs et autres créances	57 170	109 004
Immobilisations corporelles	87 799	125 175
Immobilisations incorporelles	691 499	855 753
Actif d'impôts différés	86 639	-
	-	227 285
Actif non courant	923 107	1 320 018
Trésorerie et équivalents de trésorerie	82 670	14 713 846
Comptes débiteurs et autres créances	328 999	483 367
Stocks	2 452	-
Autres actifs courants	213 983	730 843
Actif courant	628 104	15 928 055
Total Actif	1 551 211	17 248 074

En €	31-déc.-12a	31-déc.-13a
Capital social	630 402	736 530
Primes et réserves consolidées	216 724	9 341 764
Capitaux propres	847 127	10 078 294
Emprunts convertibles	-	5 963 755
Comptes créditeurs et autres dettes	54 047	15 759
Passif net au titre de prestations définies	90 935	-
Passif d'impôts différés	-	194 123
Passif non courant	144 982	6 173 637
Emprunts à court terme	21 942	210 134
Comptes créditeurs et autres dettes	478 983	406 493
Impôt à payer	22	93 127
Autres passifs courants	58 156	286 388
Passif courant	559 103	996 142
Total Passif	1 551 211	17 248 074

2.5.2.2. Eléments de compte de résultat

En €	31-déc.-12a	31-déc.-13a
Chiffre d'affaires	1 998 742	7 937 954
Dépenses d'exploitation	(1 555 386)	(6 390 475)
Résultat d'exploitation	443 356	1 547 479
Produits financiers	11 711	66 129
Charges financières	(6 559)	(112 459)
Résultat financier	5 152	(46 330)
Autres produits	3 653	22 929
Autres charges	(41 799)	(82 364)
Résultat avant impôts	410 362	1 441 714
Charge d'impôts	(28 396)	(125 906)
Résultat net	381 966	1 315 808

3. ATTESTATION DE LA PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ DU PRÉSENT DOCUMENT

« J'atteste, que le présent document, qui a été déposé le 28 mai 2014 et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'article 5 de l'instruction n° 2006-07 du 25 juillet 2006 de l'Autorité des marchés financiers, dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par CSLI et visant les actions de la société Systran. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Séoul, République de Corée

Le 28 mai 2014

CSLI

Représentée par M. Chang-Jin Ji, dûment
habilité aux fins des présentes